

Le croire sur parole ?

La popularité d'Henri Guillemin en Suisse romande et

L'affaire Jésus

J'ai l'honneur de présenter ici mon mémoire de Master en histoire, que j'ai soutenu au mois de juin 2017 à l'université de Neuchâtel et que j'ai rédigé sous la direction du professeur Laurent Tissot. C'est un plaisir de parler devant des spécialistes et connaisseurs d'Henri Guillemin, ce qui fut rarement le cas durant mes recherches. En effet, l'un de mes premiers constats est que le nom d'Henri Guillemin est quasiment oublié en Suisse romande, même si une photo de lui peut raviver des souvenirs.

Choix du sujet et problématique

Mon premier contact avec Henri Guillemin a eu lieu lors d'un cours donné par M. Laurent Tissot et durant lequel il a projeté un morceau d'une conférence télévisée de Guillemin. Je me suis immédiatement intéressé au sujet et entrepris le visionnage des émissions que la Télévision suisse romande avait diffusées. Cela me paraissait constituer un excellent objet d'étude à traiter dans le cadre de mon mémoire de Master. Je me suis alors rendu à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, où sont conservées les archives privées d'Henri Guillemin. Ensuite, j'ai consulté des archives de presse, notamment les articles annonçant le décès du conférencier. Tous ces articles mentionnent que les émissions d'Henri Guillemin étaient très suivies. Il est donc surprenant que le nom de Guillemin ait presque disparu des mémoires. J'ai ainsi décidé de m'intéresser à la popularité d'Henri Guillemin pendant sa carrière en Suisse romande

Tout d'abord, j'ai cherché à définir le terme *popularité*, qui est le crédit dont dispose une personne auprès de la population, du public¹. Dans un deuxième temps, j'ai cherché des sources me permettant de répondre à cette question de la popularité. Selon moi, les plus pertinentes sont les avis directement adressés par les lecteurs et téléspectateurs à Henri Guillemin, soit des lettres reçues par ce dernier, et les articles de presse. Parmi la correspondance conservée à la BPUN, j'ai sélectionné les lettres envoyées depuis la Suisse. On y trouve des vœux d'anniversaire, de nouvelle année, mais surtout des avis personnels. Une œuvre de Guillemin est plus souvent discutée que les autres : *L'affaire Jésus*. Les lettres traitant de celle-ci représentent à peine moins de la moitié du total. Cela m'a conduit à l'élaboration de la problématique finale de mon travail, qui est de mesurer la popularité d'Henri Guillemin en Suisse romande et de savoir comment elle s'est exprimée à propos de *L'affaire Jésus*.

Mon mémoire est divisé en trois parties principales. La première est consacrée au personnage de Guillemin et notamment aux éléments de sa vie qui furent, à mon sens, déterminants dans la construction de ce personnage. Dans la deuxième partie, je m'attarde sur la principale raison de la popularité de Guillemin : son art oratoire. Finalement, la troisième partie concerne exclusivement *L'affaire Jésus*, l'œuvre la plus retentissante. Les deux premières parties jouent le rôle d'un chemin menant à la troisième et permettant de comprendre en partie l'importance et l'écho de *L'affaire Jésus* en Suisse romande.

1. Le personnage Guillemin

L'idée fondamentale de cette partie initiale est que le personnage d'Henri Guillemin possède une grande part de responsabilité dans la popularité acquise par le conférencier. Premièrement, j'ai relevé des épisodes de la vie de Guillemin qui ont contribué à façonner le personnage, par exemple le fait qu'il soit issu d'une famille de condition modeste et sa rencontre avec Marc Sangnier.

¹ « Popularité », in *Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*,

<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/affart.exe?79;s=2490055365;?b=0>, consulté le 25.03.2017.

Guillemin arrive en Suisse en 1942 et s'installe à Neuchâtel. Il nouera une relation étroite avec cette ville et ce canton. *L'Express*, le quotidien régional de Neuchâtel, se montre souvent particulièrement bienveillant envers lui, alors que d'autres journaux suisses, à propos d'un même sujet, avancent davantage de critiques. En outre, de 1986 à 1992, Henri Guillemin écrit une chronique bimensuelle dans ce journal. Les autorités politiques de la Ville affichent également leur attachement à Guillemin. Dans une lettre adressée à ce dernier à l'occasion de son 85^e anniversaire, le Conseil communal de Neuchâtel considère même Guillemin comme un argument publicitaire qui permet de mettre en valeur la ville et de « la faire connaître loin à la ronde »². Les habitants, eux-aussi, se montrent généralement enthousiastes. Par exemple, Mme Monique Wehrli voit Guillemin comme une véritable star³.

En revanche, la relation avec le reste de la Suisse romande s'avère plus contrastée. Bien que Guillemin soit souvent apprécié, il essuie quelques critiques récurrentes : il base ses recherches sur des partis pris, il ne prend en compte que les défauts des personnages qu'il étudie, il ne retient que des détails choquants, etc.

Ensuite, j'ai essayé d'attribuer un qualificatif au personnage de Guillemin, qui est souvent nommé historien, pamphlétaire, polémiste ou vulgarisateur. Je montre qu'on ne peut le réduire à un seul de ces termes et qu'il est donc un personnage composé de toutes ces facettes.

2. Le talent oratoire

Dans la première sous-partie, je montre que l'art oratoire apparaît comme la caractéristique principale et essentielle d'Henri Guillemin. Il joue un rôle capital dans le développement de sa popularité. Même les plus sévères détracteurs de Guillemin lui reconnaissent ce talent. Cependant, ils ajoutent qu'il convient de s'en méfier, car il donne au conférencier un « dangereux » pouvoir de conviction.

² Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN), Fonds Henri Guillemin (HG), MS B 3/677, Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, lettre, 18.03.1988.

³ BPUN, HG, MS B 3/1248, Wehrli Monique, lettre, 22.03.1990.

Le deuxième point est consacré à Marc Sangnier, qui a non seulement forgé la pensée de Guillemin, mais a aussi formé celui-ci à la prise de parole. Pour Sangnier, l'art oratoire était le principal moyen de diffusion de ses idées et attendaient de ses disciples qu'ils le maîtrisent.

La troisième sous-partie traite exclusivement des émissions de la Télévision suisse romande, qui permettaient à Henri Guillemin d'exploiter tout le potentiel de son talent oratoire. En effet, Guillemin savait également utiliser l'image. D'abord, son apparence physique était immédiatement reconnaissable. Ensuite, dans ces émissions, le conférencier apparaissait assis à un bureau, devant une bibliothèque chargée de livres. Cet environnement avait pour objectif d'instaurer un lien de confiance avec le téléspectateur et de lui « prouver » le sérieux des recherches. Henri Guillemin est parvenu à suivre le virage technologique lancé par la télévision, puisqu'il est présent à l'antenne dès les débuts de la TV romande en 1958.

3. *L'affaire Jésus* : un retentissement

Il s'agit de la partie centrale de mon mémoire. Elle se divise en trois points. Le premier s'intitule *Qu'est-ce « L'affaire Jésus » ?* J'y expose le fait que le thème du christianisme est très important pour Henri Guillemin et fondamental dans sa pensée. *L'affaire Jésus* n'est de loin pas sa première œuvre traitant de religion. Je présente également les principales thèses défendues par Guillemin dans ce livre.

Dans le deuxième point, *Une réception contrastée*, je montre que *L'affaire Jésus* a provoqué un écho considérable en Suisse romande. Les lettres parlant de cette œuvre représentent le 44% du nombre total de missives expédiées depuis la Suisse. Cette proportion est considérable au vu du nombre élevé d'ouvrages publiés par Henri Guillemin. La plupart des lettres concernant *L'affaire Jésus* sont bienveillantes. Deux hypothèses peuvent expliquer cet écart important entre les réactions positives et négatives. Premièrement, les avis favorables sont simplement plus nombreux. Il est aussi fort probable qu'il soit moins aisé d'adresser des remarques négatives directement à l'auteur. Deuxièmement, Henri Guillemin pourrait avoir éliminé les courriers les plus agressifs. Dans un entretien, il confie que certaines critiques le blessent. Néanmoins, Patrick Berthier ne croit pas à cette seconde hypothèse, car Guillemin lui-même était surpris du grand nombre d'avis positifs qu'il recevait à propos de *L'affaire Jésus*.

Le livre paraît au printemps 1982 et, dans les semaines qui suivent, occupe le sommet du classement des ventes en librairie en Suisse romande. Une série de six émissions est diffusée par la Télévision suisse romande du 19 au 24 décembre 1983. La TSR fait preuve d'une volonté évidente de susciter la polémique. D'une part, les émissions sont diffusées les six jours qui précèdent Noël et, d'autre part, les positions d'Henri Guillemin sur le christianisme sont connues. Des critiques virulentes sont publiées dans le quotidien valaisan *Le Nouvelliste*, journal conservateur qui soutient les orientations du Parti démocrate-chrétien (PDC).

Qu'elles soient favorables ou non, les lettres abordant *L'affaire Jésus* transcrivent toutes de fortes émotions. Du côté des lettres négatives, on trouve des insultes, comme chez Mme van Hollebeke, qui qualifie Guillemin d'« intellectuel frivole » et de « sclérosé mental »⁴. Un correspondant anonyme choisit de faire part de son mécontentement en écrivant une nécrologie d'Henri Guillemin. De leur côté, les avis positifs consistent souvent en des témoignages d'admiration. Pour certains, *L'affaire Jésus* constitue une véritable révélation, une illumination et Guillemin joue le rôle de porte-parole d'idées qu'ils n'osaient pas exprimer auparavant. Ces émotions retranscrites montrent que *L'affaire Jésus* est une œuvre à part, car elle touche aux croyances de chaque lecteur ou téléspectateur.

La quantité de lettres n'est cependant pas suffisamment représentative de la division provoquée par *L'affaire Jésus*. Cette division est plutôt mise en évidence par les termes utilisés dans les courriers. D'une lettre à l'autre, les insultes violentes font place à des compliments et de l'admiration. Il existe donc une discordance très marquée entre les réactions positives et négatives.

Aucun point de ralliement ou d'opposition n'apparaît plus fréquemment que d'autres. On pourrait toutefois mentionner que quelques auteurs de lettres favorables s'accordent sur le fait que l'Eglise doit entamer une mutation, surtout au niveau des formulations qu'elle utilise. En revanche, ils sont plus nombreux à raconter à Henri Guillemin leur parcours religieux personnel. Cela prouve que le public est mis en confiance et qu'il se sent personnellement impliqué. Nous pouvons ainsi nous rendre compte de la popularité élevée acquise par Guillemin.

⁴ BPUN, HG, MS B 3/1220, Van Hollebeke G., lettre, 24.04.1982.

Le « succès » de *L'affaire Jésus* en Suisse romande a deux raisons principales. La première réside dans la proximité du sujet avec le public. Dans ses autres œuvres, Henri Guillemin traite de personnages et d'épisodes de l'histoire de France. Les Suisses romands se sentent donc probablement moins concernés, alors que *L'affaire Jésus* touche aux croyances religieuses et implique ainsi un public plus large. La deuxième raison est l'accessibilité des sources. Dans *L'affaire Jésus*, Guillemin a surtout recours aux textes bibliques, que beaucoup ont déjà lus. Le public peut vérifier, contredire, donner son avis. Dans la plupart de ses autres œuvres, l'auteur s'appuie sur des documents conservés dans des services d'archives, des bibliothèques et donc plus difficilement accessibles. Avec *L'affaire Jésus*, le public peut participer au débat. Cette œuvre a permis à la popularité suisse romande d'Henri Guillemin d'atteindre son apogée.

Dans le troisième traitant de *L'affaire Jésus*, j'ai souhaité aborder la position des clergés face à cette œuvre. Bien que le nombre de lettres provenant des différentes autorités religieuses soit faible, j'ai tout de même décidé de consacrer une sous-partie à ce thème, car l'Eglise est mise en cause à plusieurs reprises dans *L'affaire Jésus*. Ce sont les protestants qui s'expriment le plus. Ils semblent généralement enthousiastes. Par contre, il faut relever le relatif silence de l'Eglise catholique. Il est plausible que cette dernière ne désire pas se prononcer sur des opinions personnelles et risquer de créer un débat qui ne lui serait pas forcément favorable. La faible quantité de lettres et d'articles sur ce sujet empêche une analyse plus approfondie. J'envisage de continuer les recherches sur les réactions des clergés. Pour ce faire, il faudrait consulter les archives des évêchés et des paroisses pour retrouver d'éventuels échanges ou directives à propos de *L'affaire Jésus*. Au vu de l'écho suscité par le livre et les émissions, il est très probable que les autorités religieuses en aient discuté en interne ou même avec les fidèles.

Conclusion

La popularité d'Henri Guillemin a été très importante en Suisse romande et surtout à Neuchâtel. Cette popularité est à la fois due au personnage de Guillemin et à son talent oratoire. Elle atteint son faite avec *L'affaire Jésus*, grâce à la proximité du sujet et l'accès aux

sources plus aisé. Toutefois, il convient de nuancer la popularité de Guillemin qui, outre les témoignages d'admiration, reçoit également des critiques acerbes.

Actuellement, Henri Guillemin revient sur le devant de la scène grâce à la publication de ses émissions sur internet. Cela prouve une fois encore l'efficacité de son art oratoire. Nous pouvons dire que Guillemin a su négocier un nouveau virage technologique.

Henri Guillemin pose également la question de la transmission de l'histoire, un champ d'étude qu'il serait intéressant de développer davantage.